

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDES et de RÉALISATIONS D'ÉQUIPEMENTS de TÉLÉCOMMUNICATIONS

En 2024 Sofrecom, filiale du groupe Orange, est un cabinet de conseil et d'ingénierie spécialisé dans le secteur des Télécommunications. Il conseille et accompagne la transformation des opérateurs, gouvernements et régulateurs dans plus de 100 pays.

Sofrecom compte fin 2017 plus de 1750 experts issus d'une trentaine de nationalités et répartis sur 11 implantations à travers le monde, qui lui ont permis d'accompagner plus de 200 collections, monuments et bâtiments de fond, dans une centaine de pays (Europe, Asie, Moyen-Orient, Afrique, Amériques Latines).

Années 1966-1985

Sofrecom a été fondée en 1966 sous l'impulsion de l'État français, et sous couvert de la direction générale des Télécommunications, le futur opérateur historique France Télécom.

Sa première mission était de réaliser des études relatives aux réseaux fixes.

Dès les années 1980, ses consultants et ingénieurs sont présents dans une quarantaine de pays. Dans le même temps, l'historique Direction Générale des Télécommunications devient France Télécom.

Années 1985-1995

En 1985, Sofrecom devient une filiale à 100 % de France Télécom et développe fortement ses activités d'ingénierie réseaux. Elle élargit également ses compétences à tous les nouveaux métiers du secteur, notamment sur le conseil stratégique, en s'appuyant sur son expérience à l'international.

Son activité se structure autour de 4 axes majeurs, qui sont aujourd'hui encore ses cœurs de métiers : la prospective, le conseil aux entreprises, les réseaux et services, et les technologies de l'information et de la communication (IT).

Années 1995-2011
Sofrecom participe à la plupart des acquisitions d'opérateurs et de licences du groupe en Europe (Belgique, Danemark, Pays-Bas, Roumanie, notamment) et en Afrique (Côte d'Ivoire, Egypte, Sénégal, Tunisie...) et Moyen-Orient (Jordanie).

Publicis 1993

Sofrecom développe depuis plus de 50 ans un savoir-faire unique dans les métiers du numérique, ce qui en fait un leader mondial du conseil et de l'ingénierie télécom. Sofrecom accompagne le développement et les transformations des opérateurs télécoms, des gouvernements et des institutions internationales en leur apportant conseil (business, IT, réseaux), développement IT et solutions opérationnelles.

RAPPORT GÉNÉRAL DU SÉNAT PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1976-1977

1974-1975) CRÉATION ET OBJET ET FORME JURIDIQUE

La Société anonyme SOFRICOM (Société française d'études et de réalisations d'équipements de télécommunications) a été fondée en 1966 par le Ministère des Postes et Télécommunications.

Son capital² actuellement de 1 million de francs, est réparti entre l'État (32,8 %) et 7 grandes banques (*) qui se partagent à égalité 67 % des actions, le reste étant constitué par les actions détenues par le Président et celles de la SOFRATEV (Société similaire dans le domaine de la production et de la diffusion de programmes de radiodiffusion et de télévision).

Donc la famille des « SOFRE » (SOFRELEC, SOFRIERAIL, SOFRIUAZ, etc.), de structures comparables, SOFRECOM est donc le bureau d'études et d'ingénierie français spécialisé dans les télécommunications qui, s'appuyant sur le Ministère des Postes et Télécommunications, son indépendance du tout intérêt commercial et industriel particulier lui vaut d'être reconnues, agréées officiellement, et consultées par des organismes internationaux tels l'I.U.T., la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

D'autre part, SOFRECOM est l'instrument normal d'action du Ministère de la Coopération (qui est représenté au conseil d'administration) pour l'application, dans le domaine du conseil et de l'ingénierie des télécommunications, des accords de coopération signés par la France.

(10) Ces romans sont : *Le Roman breton*, de romans relatant le Roman national de Breiz, *Le Spectacle minéral*, *Le Cielit breton*, *Le Roman de Denis*, *Le Dan Dan*, *Le Roman de l'Indochine* et de *Sen*, *Le Cielit de M...*

Son statut de société anonyme à capital mixte, où l'État est minoritaire, confère à SOFRECOM une grande souplesse d'action dans la ligne générale définie par l'État pour la promotion des Télécommunications françaises.

Les moyens permanents de la société en personnel sont actuellement les suivants :

- huit ingénieurs détachés (maximum autorisé par les statuts) ;
- quinze fonctionnaires (dont dix du cadre A) en position de « prêt de service », dont onze ingénieurs et assimilés ;
- huit personnes recrutées sur contrat privé (dont deux ingénieurs).

De plus, pour des missions particulières, du personnel est prêté par l'Administration : prêts de quelques jours à quelques semaines (cinquante cas en 1975), ou à quelques mois (neuf inspecteurs centraux ou inspecteurs appartenant à l'équipe iranienne de SOFRECOM et actuellement en fin de mission).

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

De 1966 à 1975, SOFRECOM a conclu 250 contrats. Le chiffre d'affaires a crû régulièrement. Il est passé de 5 à 10 millions entre 1974 et 1975 et devrait avoisiner 14 millions en 1976. Le montant total des 50 contrats en cours en juin 1976 est de 42,5 millions.

La situation financière de la société est actuellement satisfaisante. Les années 1974 et 1975 ont vu une position bénéficiaire que 1976 devrait confirmer.

Les réalisations des constructeurs français concernées par les contrats d'ingénierie de SOFRECOM déjà signés représentent un total de 775 millions (affaire du Zaïre non comptée), et celles concernées par les contrats en préparation 492 millions de francs.

NATURE ET LOCALISATION DE L'ACTIVITÉ DE SOFRECOM

Les études effectuées par SOFRECOM concernent : les diverses phases d'élaboration de projets et d'exécution d'ouvrages - et réseaux de télécommunications de toute nature technique

- enquêtes de marchés, études économiques et financières, plans - de développement (6 %) ;
 études de faisabilité technique (8,5 %) ; - projets d'exécution ; établissement de spécifications (11 %) ; aide à la pousse des marchés : préparation et suivi de consultations industrielles et commerciales, dépouillement et analyse des offres, suivi des chantiers (35 %)
 recettes techniques en usine et sur les sites - mises en service (28,5 %) ;
 participation directe à des travaux de maintenance (11 %).

Les pourcentages indiqués entre parenthèses représentent la part relative des différentes activités dans les contrats en cours.

Dans certains cas, les contrats ne portent que sur l'une des activités mentionnées ; mais le plus souvent les contrats successifs relatifs aux différentes phases de réalisation d'un même ouvrage sont confiés à SOFRECOM

Ces contrats sont quelquefois conclus par accord direct, en particulier lorsqu'ils inscrivent dans une action générale au titre de la coopération ; mais ils sont le plus généralement obtenus à la suite d'une consultation où SOFRECOM se trouve en concurrence avec d'autres bureaux d'études étrangers.

Le financement des contrats en cours se répartit de la façon suivante : F.A.C. 22 %, B.I.R.D. et B.A.I. 14 %, fonds propres des clients ou prêts autres que les précédents 64 %, SOFRECOM a conclu des contrats avec 32 pays dans toutes les parties du monde. Les contrats en cours concernent l'Afrique francophone pour 53 %, le Moyen-Orient pour 27 %, l'Extrême-Orient pour 17 % et l'Amérique pour 3 %.

— En Afrique : Mauritanie, Sénégal, Haute-Volta, Niger, Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Congo, Togo, Zaïre.

— Au Moyen-Orient : Iran, Irak :

— En Asie : Indonésie ;

Si avec la plupart des pays d'Afrique les contrats sont nombreux, mais spécialisés à une phase déterminée d'une seule opération, la tendance est néanmoins à la conclusion de contrats plus « intégrés », relatifs à l'ensemble des opérations de développement d'un réseau.

PERSPECTIVES

*Par exemple, le contrat d'Indonésie va amener SOFRICOM à installer à Java un résident pour deux années : ce résident pourra prospecter les pays voisins, en particulier la Malaisie et la Thaïlande *, d'où des indices de propositions sont déjà parvenus*

des perspectives annuelles (équipe dirigée actuellement par M. J. FORT) ont à réaliser nos points suivants :

— l'analyse préalable de la situation de la société, sans confusion de la situation financière ; étude de prospective et d'action communale, qui, sans exclure aucun pays, dans un souci de diversification, s'exercera principalement vers les pays où régnent ou il sera décidé de renforcer la priorité l'action générale de la France ; de la qualité professionnelle de ses ingénieurs et techniciens en face du développement des techniques, par un recyclage régulier avec la D.G.T. ;

— une production qui, tout en étant bien contextualisée pour les sociétés, permette de mettre à la disposition de SOREFCOM des experts pour offrir de nouveaux, éventuellement ne changeant, en sauvegardant les intérêts des personnes